



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### RELATIVE À :

-la déclaration d'intérêt général  
-l'autorisation loi sur l'eau  
pour la gestion des affluents médians du Lot

Une enquête publique unique est ouverte sur les communes de Trentels, Saint Sylvestre, Villeneuve-sur-Lot, le Lédat, Casseneuil, Allez et Cazeneuve, Pinel Hauterive, fongrave, Saint Etienne de Fougeres, Castelmoron, Laparade, Granges, Dolmayrac, le Temple sur Lot, Castella, Monbalen, Bias, Cassignas, Saint Antoine de Ficalba, Sainte Colombe de Villeneuve, Sainte Livrade sur Lot, Cours, Montpezat, Saint Sardos, et Penne d'Agenais **du lundi 11 décembre 2017 à 9 h 00 au vendredi 12 janvier 2018 à 17h 00.**

Elle porte sur :

-la déclaration d'intérêt général,  
-l'autorisation loi sur l'eau,  
pour la gestion des affluents médians du Lot

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de **Castelmoron, Villeneuve, Saint Sylvestre, Ste Livrade et Bias** pendant **33 jours, du lundi 11 décembre 2017 à 9 h 00 au vendredi 12 janvier 2018 à 17h 00.** où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête.

### Mairie de BIAS

A l'attention de **Mme. le commissaire enquêteur**  
**1 avenue des Prés B.P. 312**  
**47307 BIAS Cedex**

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr) pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : **ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr** à l'attention du commissaire enquêteur.

Madame Gilberte GIMBERT, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

**Villeneuve sur Lot : lundi 11 décembre de 9h00 à 12h00**

**Bias : samedi 16 décembre de 9h00 à 12h00**

**Castelmoron sur Lot : mercredi 20 décembre de 14h00 à 17h00**

**St Sylvestre sur Lot : mercredi 03 janvier de 9h00 à 12h00**

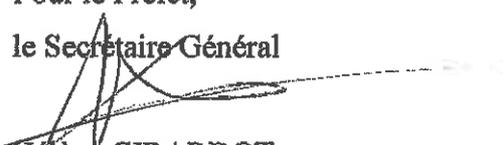
**Bias : samedi 06 janvier de 9h00 à 12h00**

**Ste Livrade sur Lot : vendredi 12 janvier de 14h00 à 17h00**

À l'issue de l'enquête, les décisions susceptibles d'intervenir sont une déclaration d'intérêt général et une autorisation loi sur l'eau, délivrées par le préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au **SMAVLOT47 (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot en Lot et Garonne)**, 47260 Castelmoron-sur-Lot (Tél : 05 53 88 79 88 Fax : 05 53 88 79 87 [smavlot47@wanadoo.fr](mailto:smavlot47@wanadoo.fr)).

Agen, le **21 NOV. 2017**

Pour le Préfet,  
le Secrétaire Général

  
Hélène GIRARDOT